

**Domaine :** Santé

**Filière :** Physiothérapie

**1. Intitulé du module :** Contextes particuliers d'intervention en physiothérapie respiratoire **2022-2023**

**Code :** S.PH.SO370.2903.F.13 **Type de formation :**  Bachelor  Master  MAS  CAS  Autre ...

**Niveau :**  Module de base  Module d'approfondissement  Module avancé  Module spécialisé  Autre : ...

**Type :**  Module principal  Module lié au module principal  Module facultatif ou complémentaire  Module à option

**Caractéristique :**  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle :**  Module sur 1 semestre  Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres  Semestre de printemps  Autre : Module bloc

**2. Organisation**

**Crédits ECTS :** 3 **Langue principale d'enseignement**  
 Français  Allemand  Italien  Anglais

**3. Prérequis**

Avoir validé le module ...  Avoir suivi le module ...  Pas de prérequis  Autre : ...

**4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage**

**Objectifs généraux d'apprentissage**

- Approfondir les connaissances en physiothérapie respiratoire dans les situations aigus et chroniques.
- Approfondir les connaissances en physiologie respiratoire dans des contextes particuliers (environnementaux et pathologiques).
- Adapter les techniques physiothérapeutiques en fonction du contexte.
- Initiations à certaines prises en charge spécifiques (pédiatrie, apnées du sommeil, syndrome d'hyperventilation, grands brûlés...).
- Participer à des ateliers pratiques.

**Rôles et compétences visées**

- A. **Rôle Expert :** compétences  Ab1,  Ab2,  Ab3,  Ab4
- B. **Rôle Communicateur -trice:** compétences  Bb1,  Bb2,  Bb3,  Bb4
- C. **Rôle Collaborateur -trice:** compétences  Cb1,  Cb2,  Cb3,  Cb4
- D. **Rôle Manager :** compétences  Db1,  Db2,  Db3
- E. **Rôle Promoteur-trice de la santé :** compétences  Eb1,  Eb2,  Eb3,  Eb4
- F. **Rôle Apprenant-e et formateur-trice :** compétences  Fb1,  Fb2,  Fb3,  Fb4
- G. **Rôle professionnel-le :** compétences  Gb1,  Gb2,  Gb3,  Gb4

**5. Contenus et formes d'enseignement**

**Contenus**

- Rappels anatomie et physiologie respiratoire
- Physiologie dans les situations particulières
- Empirisme et physiothérapie respiratoire
- Physiothérapie et le patient brûlé en réanimation
- Quizz sur la physiologie, physio-pathologie respiratoires et la physiothérapie respiratoire
- Examen clinique du patient en détresse respiratoire aiguë
- Mobilisation précoce
- Physiothérapie et syndrome d'hyperventilation
- Prise en charge des troubles respiratoires du sommeil
- Prise en charge des patients en situation aiguë (Simulation)
- Recherche en physiothérapie respiratoire (soins intensifs)
- Prise en charge respiratoire en pédiatrie

**Modalités pédagogiques**

- Cours magistraux
- Ateliers pratiques
- Cas cliniques
- Mannequin de simulation
- Visites de lieux de pratique

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

### Modalités d'évaluation

Oral  Ecrit  Pratique  Dossier

- **Modalités** : Questions à choix multiples
- **Date de l'examen ou du retour des travaux** : Semaine 28

### Conditions de validation du module

Condition particulière liée à la présence :

- pas de condition particulière  
 une présence minimale de 80% aux ... est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'évaluation. Si le seuil de ... périodes d'absence est dépassé, l'étudiant-e obtient la note F et est en répétition.

Le module est validé si la/les condition(s) cochée(s) ci-dessous est/sont remplie(s) :

- Note finale au moins égale à E  
 Pas plus de ... d'épreuves inférieures à ...  
 Autre condition : ...

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible  Pas de remédiation  Autre : ....

### Remédiation

- **Modalité** : Evaluation complémentaire portant sur les insuffisances constatées, selon consignes transmises par écrit par le/la responsable de module.
- **Date** : Semaine 35
- **Conditions de validation du module** :
  - Le module est validé si la note de l'évaluation complémentaire est suffisante.
  - Les conditions de validation initiale s'appliquent (point 6.). Les notes de l'évaluation complémentaire remplacent les notes initialement insuffisantes pour le calcul de la note de validation du module.

Selon les art. 29 et 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, chaque module ne peut être répété qu'une seule fois.

### Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition, ou suivi du module en présentiel en fonction de la situation d'études de l'étudiant-e.
- **Délai** : En principe dans le semestre académique suivant, au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.  
La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).  
Selon l'art. 31 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, en cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

- John B. West : physiologie respiratoire, 6ième édition, 2003 Maloine
- Noninvasive Ventilation: European Respiratory Society Monograph, Vol. 41, 2008 Edited by J-F. Muir, N. Ambrosino, and A.K. Simonds
- Kinésithérapie respiratoire Auteur : Gregory REYCHLER; Jean ROESELER, Pierre DELGUSTE Ed: ELSEVIER / MASSON 3ième éd.

## 10. Enseignant-e-s

- J.C. Borel, Physiothérapeute, responsable R&D Agir à Dom, Grenoble
- G. Reyhler, Physiothérapeute, Cliniques universitaires de Saint Luc, Bruxelles
- J. Roeseler, Physiothérapeute, Cliniques universitaires de Saint Luc, Bruxelles
- D. Thévoz, Physiothérapeute, Centre Hospitalier Universitaire Vaudois. Lausanne
- J-B. Michotte, Maître d'enseignement HES, HESAV, Lausanne
- F. Büla, Physiothérapeute, Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, Lausanne
- S. Vaudan, Physiothérapeute, Hôpital Riviera-Chablais, Monthey

**Nom du responsable de module** : Jean-Bernard Michotte

Descriptif validé le : 30.08.2022

Par : MTR